

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac tenue à la salle de conférence du bureau municipal au 1212 rue Principale le vingt-septième jour du mois de mai deux mil dix (27/05/2010) à compter de quinze heures (15 h00) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet
M. Jean-Marie Perron

Mme Nathalie Lecomte

Sont absents : M. Robert Tessier M. Sébastien Doucet
Mme Marjolaine Guérin

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire.
M. Robert Jourdain, secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de l'assemblée.

Il est constaté que la convocation a été faite par M. Guy Dessureault, maire et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal.

Les sujets à l'ordre du jour sont :

- 1. Collecte et transport des déchets**
- 2. Quais à la marina du camping**
- 3. Demande dans le cadre du Pacte Rural**
- 4. Déneigement au Chemin Domaine de la Colonie**
- 5. Dossier Leblanc**

Résolution 2010-05-114 Collecte et transport des déchets

Attendu que présentement la Municipalité a un contrat avec Service Cité Propre Inc. pour la cueillette et le transport des ordures ainsi que le transport des matières recyclables;

Attendu que ce contrat est valide pour les années 2010, 2011 et 2012 pour des prix soumissionnés de \$ 23 985.94, \$ 24 345.73 et \$ 24 832.64;

Attendu le rapport final de l'étude prospective d'Urbanex pour le compte de la MRC de Mékinac en date de mars 2010;

Attendu que ce même rapport n'indique aucun avantage pécunier et aucune économie d'échelle à la prise en charge de la gestion des ordures ménagères pour la MRC et l'ensemble des municipalités;

Attendu que la MRC est allé en appel d'offre pour la cueillette et le transport des ordures pour la majorité des Municipalités de la MRC de Mékinac et ce pour les années 2011 à 2015;

Attendu une étude interne de la MRC de Mékinac de régionalisation du service de cueillette et transport des déchets;

Attendu que cette dernière étude, tout en tenant compte d'une subvention de \$ 500,000, nous indique qu'il n'y a que \$ 37 508 qui la sépare du plus bas soumissionnaire pour l'ensemble des municipalités participantes;

Attendu que cet écart financier au niveau des opérations annuelles ainsi que l'engagement financier à long terme de 1 million 250 mille \$ ne justifient aucunement la création d'une nouvelle structure administrative ;

En conséquence :

Il est proposé par M. Jean-Marie Perron
appuyé par Mme Nathalie Lecomte
et résolu ce qui suit :

- que compte tenu de ce qui précède, la Municipalité favorise la proposition de prix pour 5 ans de Service Cité Propre Inc.

-Adoptée-

Résolution 2010-05-115 Quais à la marina du camping

Il est proposé par Mme Nathalie Lecomte
appuyé par Mme Marlène Doucet
et résolu ce qui suit :

- d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité une demande de certificat d'autorisation pour les quais à la marina du camping;
- et autoriser le paiement du tarif requis à cette demande.

-Adoptée-

Les sujets #3 et #4 :

**Demande dans le cadre du Pacte Rural
Déneigement au Chemin Domaine de la Colonie**

sont reportés à la séance ordinaire qui aura lieu le 02 juin prochain.

Résolution 2010-05-116 Dossier Leblanc

Attendu la réception d'un Avis d'Audience de la Commission des relations du travail pour le 03 août 2010 dans le dossier Leblanc;

Attendu qu'il est prévu une séance de conciliation le 23 juin 2010 au Delta de Trois-Rivières dans ce dossier;

Il est **proposé** par Mme Nathalie Lecomte
appuyé par M. Jean-Marie Perron
et **résolu** ce qui suit :

- d'autoriser le maire à représenter la Municipalité à la séance de conciliation qui aura lieu le 23 juin prochain au Delta de Trois-Rivières;
- et consulter pour ce dossier Me Pinel spécialiste en relations de travail.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Nathalie Lecomte appuyée par Mme Marlène Doucet. Il est 15 :50 heures.

Guy Dessureault
Maire

Robert Jourdain
secrétaire-trésorier